

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
17/01/2025	27/01/2025	En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 16

L'an deux mil vingt cinq

*Le 22 janvier à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, BRIAND Henri, BOULET Peggy, JOUAUX Laëtitia, DURET François

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ISAMBARD Albert donne pouvoir à Pascal HERVÉ, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à BERTAUX Delphine, DURET François donne pouvoir à LE GONIDEC Guy

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°01-01-2025 – Autorisation de signature – Renouvellement Convention Agence Postale Communale

Monsieur le Maire rappelle que la commune a conclu, suite à l'accord du conseil municipal en septembre 2015, une convention de 10 ans avec La Poste pour la gestion d'une Agence Postale Communale.

La convention nécessite d'être renouvelée pour assurer la pérennité du service actuellement existant.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de cette convention, la commune s'engage notamment à ce qu'un agent municipal tienne l'agence sur une amplitude minimale de 12h hebdomadaire. L'agent est chargé de vendre les produits et services de La Poste dans la limite de ceux précisés dans la convention.

En compensation de cette gestion, la commune perçoit mensuellement une indemnité compensatrice.

Monsieur le Maire présente le projet de convention pour une durée de 9 ans et sollicite l'accord du conseil municipal pour la signer

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact – Agence Postale Communale, présentée

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

